

TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

Soutenez l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie pour Déficients Visuels (IFMKDV), un établissement médico-social et d'enseignement supérieur qui œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap visuel

Informations utiles pour affecter votre solde à l'IFMKDV:

Raison sociale : ECOLE DE MASSO KINESITHERAPIE C.R.P.

Sigle : IFMKDV

SIRET : 77990467100103

Code UAI : Non renseigné

Catégorie : 006 - établissements publics ou privés dispensant des formations conduisant aux diplômes professionnels délivrés par les ministères chargés de la santé, des affaires sociales, de la jeunesse et des sports

**Besoin d'information complémentaire, n'hésitez pas à me contacter:
Nathalie RIVAUX, Directrice.
n.rivaux@lespep69.org / 04 78 77 10 38**

- Rappel Calendrier 2026 de la plateforme SOLTÉA,

1^{ère} période de répartition

26 mai 2026: Début de la 1^{ère} période de répartition et ouverture de SOLTÉA pour les employeurs

21 août 2026: Clôture de la 1^{ère} période de répartition

2^{ème} période de répartition

3 septembre 2026: Début de la 2^{ème} période de répartition

21 octobre 2026: Clôture de la campagne de répartition sur SOLTÉA



Une politique d'inclusion innovante

Depuis les années 1990, L'IFMKDV propose à ses étudiants des enseignements mutualisés avec les étudiants de droit commun IFMK/ISTR. En 2009, l'établissement a intégré des locaux de l'Université Lyon 1 site Santé permettant le rapprochement physique entre les 2 structures de formation en masso-kinésithérapie sur Lyon.

En 2024, l'IFMKDV s'est installé sur le nouveau pôle réadaptation sur le site Laennec La Buire toujours au sein de l'université Lyon 1.

« Votre soutien est essentiel pour nous permettre de poursuivre l'accompagnement d'étudiants en situation de handicap. La formation proposée leur permettra d'exercer un métier adapté quelle que soit l'évolution de leur déficience visuelle.

Reconnu comme métier en tension, le métier de masseur kinésithérapeute leur garantit une réelle possibilité d'insertion professionnelle. »

Nathalie RIVAUX, Directrice ESRP IFMKDV

Votre versement sur la part « solde » va permettre de poursuivre le financement :

De projets innovants : partenariat avec Tactilab et la création d'outils adaptés

De matériel pédagogique: maquettes, tables de massage, matériel gymnique, etc.

Des voyages de fin d'études Florence, en 2017, Berlin en 2019, Budapest en 2023 et Athènes en 2025

De travaux dans les locaux: bandes de guidage, bornes sonores, etc.